



Syndicat national des inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs pédagogiques régionaux

## Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR

Je soussigné François Saillard, IA-IPR d'économie-gestion dans l'académie d'Orléans Tours et adhérent du SNIA-IPR à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR. Je m'engage, en cas d'élection, à participer régulièrement aux réunions du BN et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres du Bureau National, en conformité avec le statut et le règlement intérieur du SNIA-IPR.

*Nota : Les réunions du BN ont lieu à Paris une dizaine de fois par an, les absences en académie sont couvertes par une autorisation d'absence à titre syndical.*

**Profession de foi de François Saillard**

*Je m'engage à œuvrer au sein du Bureau national du SNIA-IPR pour que soient pleinement reconnues la spécificité et l'identité de notre métier :*

*- en tant qu'expert de la discipline que nous représentons là où la réforme du collège, les nouveaux programmes, les nouveaux objets pédagogiques et didactiques que sont l'EPI, l'AP, l'évaluation, la pédagogie inversée demande une réflexion approfondie et où les difficultés de mise en œuvre sont patentées, là où le développement du numérique demande la mise à disposition de ressources au profit des professeurs et des élèves.*

*- dans les collèges et dans les lycées auprès des professeurs certifiés et agrégés.*

*Cette reconnaissance doit s'exprimer au plan indiciaire, indemnitaire ainsi qu'à travers la redéfinition des missions des IPR ; Elle doit aussi s'exprimer à travers la redéfinition et l'harmonisation des modalités de la gouvernance dans les académies notamment à travers la reconnaissance particulière du rôle des doyens.*

A Paucourt, le 20 mai 2015

Signature électronique

François Saillard

**ADRESSER CETTE FICHE** à Bernard LEHALLE, vice-président du SNIA-IPR:  
par courriel [bernard.lehalle@orange.fr](mailto:bernard.lehalle@orange.fr) avant le 22 mai, délai de rigueur